

## Infos pratiques

### LES TARIFS

#### PROGRAMMATION DU CEDRE

	<b>Tarif A</b>	<b>Tarif B</b>	<b>Tarif C</b>	<b>Tarif D</b>
<b>Tarif plein</b>	15,00 €	20,00 €	30,00 €	40,00 €
<b>Tarif réduit</b>	10,00 €	15,00 €	25,00 €	35,00 €
<b>Moins de 12 ans</b>	8,00 €	8,00 €	10,00 €	12,50 €
<b>Groupes et C.E</b>	8,00 €	15,00 €	25,00 €	35,00 €
<b>Scolaires</b> (Gratuité pour les accompagnateurs)	8,00 €	10,00 €	15,00 €	20,00 €
<b>Carte culture Etudiant</b>	5,50 €	5,50 €	5,50 €	5,50 €
<b>Tarif « Dernière minute »</b>	7,00 €	10,00 €	15,00 €	17,50 €

**Tarifs spécifiques MHD**, en partenariat avec la Vapeur le 15 octobre 2016.

Placement debout et assis libres:

- Plein tarif adulte sur place une heure environ avant le concert : 24 €
- Plein tarif adulte en pré-vente et tarifs réduits : 21 €
- Cartes Vapeur, Pass'Sport Culture Chenove, Bibliothèque, Conservatoire : 19 €
- Carte Culture étudiants : 5,50 €

#### Programmation En Famille au Cèdre

	<b>Tarif A</b>	<b>Tarif B</b>	<b>Tarif C</b>
<b>Tarif - adulte</b>	8,00 €	10,00 €	15,00 €
<b>Tarif – enfant – de 12 ans</b>	5€	8,00 €	10,00 €

#### Programmation Hors les murs (le cas échéant) Tarif unique 3,00€

---

**Tarifs réduits (sur présentation) :** Bénéficiaires P.M.R (gratuité pour un accompagnant). Carte Vapeur, Opéra Dijon, ABC Dijon, TDB, dans le cadre du dispositif « Nos voisins sont formidables ». Professionnels du spectacle. Demandeur d'emploi. Etudiant. Pass'sport Culture, de la Carte M.J.C, de la Carte du Comité des œuvres sociales de la Ville de Chenôve, carte Bibliothèque Municipale et du Conservatoire de Chenôve et des membres de l'OMPA.

**Groupes et C.E** groupe de 8 personnes au moins, sous réserve de conventionnement avec le C.E en cas de présentation individuelle (sous réserve de présentation du justificatif) ou d'achat en direct par le C.E.

**Scolaires** gratuité reconnue pour les accompagnateurs (limité à 5 personnes par classe). élèves scolarisés sous présentation d'un justificatif.

**Tarif Jour « j »** : le jour de la représentation, tarif jour j applicable aux horaires d'ouverture de la billetterie aux quarante premiers arrivants sous réserve de disponibilité des places.

## **MODES DE PAIEMENT**

- 1- Carte Bancaire
- 2- Chèques à l'ordre de : Régie Culture Chenôve
- 3- Virement
- 4- Espèces

## **OU ACHETER VOS PLACES ?**

Le Cèdre, Centre Culturel et de Rencontres. Rue Armand Thibaut - 21300 Chenôve  
Direction des Affaires Culturelles Tél. 03 80 51 55 70. Courriel : [culture@mairie-chenove.fr](mailto:culture@mairie-chenove.fr)

- **Billetterie du Cèdre** Tél. 03 80 51 56 25. Courriel : [cedre.billetterie@mairie-chenove.fr](mailto:cedre.billetterie@mairie-chenove.fr)

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi, vendredi - 13h30-18h00

Mercredi : 9h-12h30 et 13h30-18h00

Samedi : 9h00-12h00 (*avant de vous déplacer à cette permanence, merci de contacter préalablement la billetterie*)

Pendant les vacances scolaires, la billetterie du Cèdre sera ouverte uniquement les après-midi de 14h à 17h30 (sauf le samedi).

- **Sur le site** [www.cedre.ville-chenove.fr](http://www.cedre.ville-chenove.fr) ou [www.ville-chenove.fr](http://www.ville-chenove.fr)
- **Sur les réseaux habituels**

## **MODE D'EMPLOI**

### **Accueil du public**

#### Placement :

- Lorsque les places sont numérotées, votre place est garantie jusqu'à l'heure de la représentation. Ouverture des portes environ une demi-heure avant le spectacle.
- Spectacles non numérotés : placement libre, les portes ouvrent 45 min avant le spectacle.
- Le personnel de salle vous aidera dans votre placement. Il ne perçoit aucun pourboire.
- La Direction se réserve le droit de modifier l'attribution des places numérotées à titre exceptionnel pour raisons techniques ou administratives impératives.

#### Horaires :

- L'heure de la représentation et le lieu sont indiqués sur le billet d'entrée.
- Les spectacles commencent à l'heure indiquée.
- La durée des spectacles est annoncée à titre indicatif.

#### Retardataires :

- L'accès aux places numérotées n'est plus garanti 15 min après le début du spectacle.

- Par respect pour le public et les artistes, l'accès des retardataires est soumis aux exigences du déroulement du spectacle. Il peut vous être refusé sans dédommagement.

Les retardataires seront placés dans la mesure des places disponibles par le personnel d'accueil et ne pourront pas réintégrer leurs places à l'entracte.

**ATTENTION :**

Pour le confort des artistes et des spectateurs, pensez à éteindre votre téléphone portable en entrant dans la salle. L'utilisation d'appareils photos, et de tout système d'enregistrement audio ou vidéo est interdit dans les salles, sauf accord préalable de la Direction. L'introduction de boissons et de nourriture est interdite dans la salle.

**(logo PMR) ACCUEIL DES PERSONNES À MOBILITE REDUITE**

**CONDITIONS DE REMBOURSEMENTS**

- Pour les spectacles organisés par la ville, aucun remboursement ni échange n'est possible.
- Les billets ne peuvent être remboursés, sauf en cas d'annulation d'un spectacle organisés par la mairie.